



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2011

Endroit : "Confluences" 190, Bd. de Charonne – 75011 PARIS. De 10.00 h à 17.00 h.

Assistance : 26 membres.

Les adhérents de l'association dont les noms suivent ont envoyé des **pouvoirs**: Aguirre José Luis; Arias Renato; Blin Michel; Calderón Aminie; Creusy Marie-Jo; Maldavsky José; Mansilla Rigoberto; Ortíz Cecilia et Rybarczyk Marie-Christine.

Selon l'heure d'arrivée et de départ des assistants, le nombre de vote a légèrement varié au cours de la journée.

ORDRE DU JOUR

1) INTRODUCTION

Déclaration sur le règlement (qualité de membre)

2) COMPTES RENDUS de la période passée

Compte Rendu des activités 2010-2011 (bilan moral)

Compte Rendu de l'exercice financier 2010-2011

3) ELECTION DU NOUVEAU CA (PERIODE 2011-2012)

Méthode d'élection et modification du nombre de membres du CA.

Election

4) PROPOSITIONS DE PROGRAMME ET PROJETS POUR 2011-2012

4.1) SUITE AU PROCES

Suite des résultats du jugement en France

Edition du livre sur le procès

4.2) TACHES CONCERNANT LA MEMOIRE

Projet d'Archives Orales (Interview Filmées)

Cycles de conférences

Présentation de livres

Film-débats

1) INTRODUCTION : Déclaration sur le règlement.

Le Président souligne la nécessité de préciser davantage quelques points de nos statuts, en particulier la définition de la qualité de membre de l'association. Il signale qu'il est indispensable de réaliser une assemblée générale extraordinaire pour effectuer des changements. On ne le fera pas aujourd'hui.

A la question concernant la possibilité ou non qu'un règlement interne spécifie cette définition, il est répondu qu'il n'y a aucun précédent concernant l'existence d'un règlement interne. Cette affirmation est rectifiée par des camarades qui avaient connu un document de ce type. Un des tâches du nouveau CA sera de le retrouver pour l'utiliser ensuite. Dans tous les cas, il reste qu'il est nécessaire d'élaborer ce texte "légal".

Le Pt Demande s'il est nécessaire que le CA sortant cesse ses fonctions dès le début de l'assemblée. On lui répond que, selon notre usage, il ne le fera qu'après l'élection du nouveau CA qui aura lieu dans le cours de la journée.

2) COMPTES RENDU de la période passée.

2.1 – Bilan Moral: (voir le document) Ce document a été diffusé à l'ensemble des membres. L'Assemblée accepte que ne soient lus que les titres et sous-titres du rapport, afin de les développer et discuter immédiatement, selon le souhait des membres. C'est seulement le texte concernant le procès de décembre à Paris qui sera lu intégralement.

Les interventions de l'assemblée, après la lecture du rapport ont eu pour finalité de corriger et/ou ajouter des détails, ainsi que de féliciter l'équipe de direction durant cette dernière année, en particulier pour le succès de notre mobilisation pour le procès et le procès lui-même.

Il faut signaler la lecture faite par Edicto Garay d'un poème qu'il a composé, dédié au succès de récent procès.

Le secrétaire tiendra compte des diverses observations pour diffuser le texte définitif du bilan moral annuel.

Ce bilan moral annuel (compte tenu des corrections prévues) a été approuvé par 23 votants présents y 7 pouvoirs. Abstentions : 1 présent et 2 pouvoirs.

2.2 - Compte Rendu financier: le Trésorier a présenté le rapport financier écrit à l'ensemble des l'assemblée. (Voir annexe).

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité: 24 votants présents et 9 pouvoirs.

3) ELECTION DU NOUVEAU CA (PERIODE 2011-2012)

Le CA sortant propose de réduire le nombre de membres du CA à **5 titulaires et 2 suppléants**. On a défini collectivement la qualité de suppléant comme celle d'un membre du CA qui assiste régulièrement aux réunions mais n'acquière le droit de vote que dans le cas d'absence définitive d'un membre titulaire pour occuper sa place laissée vacante. Cela permet de baisser le quorum nécessaire à seulement 3 titulaires. L'assemblée a précisé que les suppléants seraient automatiquement désignés par les élus obtenant les deux dernières majorités (6^a y 7^a).

La proposition a été approuvée par 22 votants présents et 7 pouvoirs. Abstentions : 1 présent et 2 pouvoirs.

D'un total de 10 candidats, ont été élus comme titulaires les 5 suivants: (par ordre alphabétique)
Claudio Figueroa - Edicto Garay - Alejandro León Salinas - Hector Vásquez y Patricia Zúñiga.

Les 2 suppléants élus sont : - **Luis Salas y Leopoldo Sepúlveda**

4) PROGRAMME ET PROJETS POUR 2011-2012

- 4.1-** Les avocats Claude Katz y Sophie Thonon donnèrent leur vision sur les perspectives actuelles de la justice concernant les condamnés de décembre 2010 :
- Les ordres de détention contre ces derniers devront émaner de la justice française et être communiqués à Interpol.

- Cependant, il y a seulement un seul de ces condamnés actuellement en liberté et il faut agir dans la perspective qu'il soit arrêté par les autorités locales.
- Il faut également obtenir les demandes d'extradition de l'ensemble des condamnés, indépendamment de leur situation judiciaire.
- L'itinéraire de ces démarches judiciaires binationales passe par le Ministère des Affaires Etrangères de Paris vers le Consulat de France à Santiago. et de là aux autorités chiliennes: Ministère des Affaires Etrangères puis les Tribunaux de Justice.
- **Livre sur le procès** : L'assemblée est informée de ce que l'ancien CA a décidé de faire une livre sur le procès (Hector en est chargé) et on verra les possibilités d'en faire le lancement à Paris et au Chili.

4.2 PROJET D'ARCHIVES ORALES

La commission chargée de cette tâche a exposé ses projets de travail à venir. Soulignons-en les aspects suivants:

- Deux camarades qui font partie de l'équipe se sont présentées: Silvina y Emanuela.
- L'équipe a souligné la nécessité de réaliser auparavant une entrevue avec chaque personne devant être interviewée, avec la participation des opérateurs.
- L'objectif visé est actuellement de deux interviews mensuelles.
- La salle "Confluences" qui a été utilisée pour la présente assemblée, nous a été offerte par ses responsables pour quelque activité que ce soit pouvant aider le travail de cette équipe.
- Il y a eu des propositions - que la commission étudiera – dans le but de former une équipe chargée de l'appui financier, et qui appellerait au moment voulu une réunion extraordinaire de l'association exclusivement dédiée à l'appui au travail de cette commission.

5) DIVERS

5-1 Estelí Hernández Ortiz, fille de notre camarade Cecilia Ortiz membre de l'association, s'est présentée et a sollicité une aide pour son travail de recherches sur la répression et l'exil chilien.

5-2 Faute de temps, on n'a pas discuté de la demande que notre association se prononce sur les nouveaux cas de prisonniers politiques au Chile (indépendamment des prisonniers mapuches).

#####

RAUL VILLOUTA
Secrétaire sortant
Avril 2011